



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

Seconde Section. Verbes réciproques.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

monde, n'est propre qu'à confirmer notre règle, & qu'à lui assurer de plus en plus le titre de règle générale, toujours la même dans tous les cas imaginables, où le participe des verbes actifs peut se placer.

SECONDE SECTION.

Verbes réciproques.

Règle unique. *Quand le participe des Verbes réciproques est précédé de son régime particulé, il ne se décline jamais; & au contraire, quand il l'est de son régime simple, il se décline toujours.*

Je renferme dans la classe des verbes réciproques, tout verbe qui forme avec l'auxiliaire *être* ses temps composés, & dont le régime, ou l'un des régimes, quand il y en a deux, & nécessairement un pronom signifiant la même personne ou la même chose que son nominatif. Ainsi, *se louer, s'admirer, se repentir*, sont également regardés comme verbes réciproques, au participe desquels la Grammaire impose les mêmes loix; & ce n'est pas ici le lieu d'expliquer plus au long la nature (6) de ces verbes, qui dans le fond ne diffé-

(6) On pourroit être curieux de savoir leur origine. Je l'ai trouvée dans un livre assez rare. *Multæ sunt reciproca locutiones in veteri Anglo-Saxonum idiomate. Hoc loquendi genus à Gothis deduxere majores nostri. Talia sunt multa in hodierna Gallorum lingua, ut je me repends, il se trompe, je me réjouis, vous vous égarez, ils se promènent. Unde Græcorum & Latinorum verba passiva, & neutro-passiva reciproca phrasibus verti possunt quandoque apud Gallos, haud secus ac apud Gothos. Ex quibus constat reciprocas locutiones linguæ Gallicæ esse planè Gothicæ.*

rent point, les uns de l'actif, les autres du neutre, si ce n'est par le pronom qui les précède, & par leur conjugaison.

Jamais leur participe ne peut donc manquer d'être précédé d'un régime; & c'est d'abord par-là qu'il ne ressemble point à celui du verbe actif. On dit: *j'ai reçu des lettres*; mais avec le participe du verbe réciproque, on ne sauroit faire une phrase semblable, où il ne paroisse aucun régime qu'après le verbe. Ajoutons que ce participe ne peut entrer dans aucune phrase où le verbe soit pris impersonnellement. A cela près, tout ce que nous avons dit sur le participe du verbe actif, convient à celui du verbe réciproque, comme on va le voir dans l'examen des phrases suivantes.

I. *Nous nous sommes rendus maîtres.*

II. *Nous nous sommes rendus puissants.*

III. *La désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point.*

IV. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.*

V. *Elle s'est mis des chimères dans l'esprit.*

VI. *Les Loix que s'étoient prescrites les Romains.*

Un mot sur chacune de ces phrases, dont les trois premières, proposées par Vaugelas, ne forment, à mon avis, qu'une même difficulté.

I, II & III.

Nous nous sommes rendus maîtres. Nous nous sommes rendus puissants. La désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point.] Vaugelas décline dans les deux premiers exemples, & *eismas, vel Theoticismas*, Voyez page 91 des *Institutiones grammaticæ Anglo Saxonicæ, & Mæssogothicæ*. Auctore Georgio Hickesho.

non dans le troisieme. Au contraire, M. l'Abbé Regnier décline dans le troisieme, & non dans les deux premiers. Quant à Ménage, il décline dans tous les trois, & son opinion est celle qui paroît avoir entierement prévalu.

Tout le raisonnement de M. l'Abbé Regnier porte sur ce principe, dont la Grammaire de Port-Royal avoit déjà fait sentir la solidité, que dans les temps des verbes réciproques, où *être* prend la place d'*avoir*, il signifie précisément la même chose qu'*avoir*, & donne au participe un sens actif. C'est ce qui deviendra très-clair, si nous rapprochons les deux exemples que voici : *Cette femme s'est reconnue coupable. Cette autre s'est trouvée innocente.* Dans le premier, c'est comme si l'on disoit : *elle a reconnu qu'elle étoit coupable.* Dans le second, c'est comme si l'on disoit : *elle a été trouvée innocente.* Ainsi le sens du participe est actif dans le premier, & passif dans le second.

Autres phrases qui rendront cette distinction de l'actif & du passif encore plus marquée. *Ces femmes se sont louées avec malignité, c'est-à-dire, ont loué elles. Ces maisons se sont louées trop cher, c'est-à-dire, ont été louées.*

Je renvoie à la Grammaire même de M. l'Abbé Regnier, ceux qui seront curieux de voir comment, de ce principe qu'on ne lui conteste pas, il prétend conclure que le participe, lorsqu'il est actif, ne se décline point, & que par conséquent il faut dire : *Ces femmes se sont loué, elle s'est reconnu coupable.*

Vaugelas croit le contraire, puisqu'il approuve, *nous nous sommes rendus puissants.* Mais je ne trouve pas qu'il agisse conséquemment de vouloir qu'on dise : *la désobéissance s'est trouvé montée.* Il nous assure que ce n'est point à cause

de la cacophonie , puisqu'il faudroit dire de même , selon lui , *elle s'est trouvé guérie*. Pour moi , jusqu'à ce qu'on m'ait fait sentir la différence qu'il y a entre les deux , je croirai que celui qui dit *rendus* dans la première phrase , doit aussi dire *trouvée* dans la seconde.

Revenons-en donc à Ménage , puisqu'il est ici le seul d'accord avec lui-même , & ne craignons point de reconnoître pour règle invariable , que le participe du verbe réciproque se décline toujours , quand c'est son régime simple qui le précède , sans que nous ayions à distinguer si ce participe est actif ou passif , ni s'il est suivi ou non d'un adjectif. Car , supposé que l'observation de cette règle nous fasse tomber dans quelque équivoque ou dans quelque cacophonie , ce ne sera point la faute de la règle ; ce sera la faute de celui qui ne connoitra point d'autres tours , ou qui ne se donnera pas la peine d'en chercher.

I V.

Elle s'est fait peindre , ils se sont fait peindre.)
Voilà le participe suivi d'un infinitif. Pour appliquer ici notre règle générale , il ne faut que considérer auquel des deux le régime se rapporte. Car , à moins qu'il ne tombe sur le participe , celui-ci , ne se décline point. Or , le régime se rapporte à *peindre* , puisqu'il est clair qu'on a voulu dire qu'elles se sont faites , qu'ils se sont faits.

En changeant le pronom , & mettant le verbe réciproque à l'actif , on diroit , *elle a fait peindre elle , ils ont fait peindre eux* , si l'usage l'avoit permis.

Quand l'infinitif est précédé d'une particule ,

il est encore moins facile de s'y tromper. *C'est un procès qu'ils se sont déterminés à finir. C'est un honneur qu'elle s'est vantée d'obtenir.* Il y a deux régimes, *que* & *se*, dont le premier tombe sur l'infinitif, & l'autre sur le participe. Plus on relira notre regle générale & unique, plus on se convaincra qu'elle dit tout.

V.

Elle s'est mis des chimères dans l'esprit.] C'est ici qu'on peche le plus souvent; & il ne faudroit cependant, pour être impeccable, que se mettre devant les yeux: *Quand le participe est précédé de son régime particulé, il ne se décline jamais.* Or, dans la phrase proposée, le pronom *se*, qui précède le participe, est un régime particulé; car il est mis là pour à *soi*. *Elle a mis à soi.*

Au contraire, on diroit: *Cette femme s'est mise à la tête des Cabaleurs;* & il faudroit *mise*, parce que le pronom *se*, qui précède ce participe, est un régime simple, *elle a mis elle*

Parcourons d'autres phrases. *Elle s'est proposé de vous aller voir. Elle s'est proposée pour modeler à ses compagnes.* Dans la première, le régime est particulé; car c'est comme si l'on disoit, *elle a proposé à elle.* Dans l'autre, le régime est simple; car c'est comme si l'on disoit, *elle a proposé elle.*

Régime particulé. *Quelques-uns de nos Modernes se sont imaginé qu'ils surpassoient les anciens.*

Régime simple. *Il y a des anciens qui se sont dévoués pour la patrie.*

On voit constamment que ce qui décide du

participe, c'est toujours le régime, en tant qu'il est ou simple, ou particulé.

V I.

Les loix que s'étoient prescrites les Romains.] Il y a ici deux regimes, le simple & le particulé. *Que*, pronom relatif, est le simple : & *se*, pronom personnel, est le particulé. A l'égard de celui-ci, nous venons de voir sous le numéro précédent, qu'il ne fait point décliner le participe. Quant au régime simple, nous avons déjà vu qu'il oblige à décliner ; & qu'ainsi on ditoit sans difficulté, *les loix que les Romains s'étoient prescrites*. Tout ce qu'il y a de nouveau dans ce dernier exemple, c'est d'y trouver le nominatif après le verbe. Or, là-dessus je n'ai rien à dire qui n'ait été dit, *article I, numéro VII*. Pourquoi une simple transposition de mots, usitée de tous les temps, changeroit-elle la syntaxe du participe ? *Ainsi se sont perdues celles qui l'ont cru. Comment s'est aigrie votre querelle, pour durer si long-temps ? Les pénitences que se sont imposées les Solitaires de la Thébaidé.* Je sais que la prononciation ne fait guere sentir ces féminins ni ces pluriels ; mais autre chose est de parler ou d'écrire. Car, si l'on veut s'arrêter aux licences de la conversation, c'est le vrai moyen d'estropier la langue à tout moment. J'abrege, pour en venir à la troisieme espece de nos verbes, qui ne nous tiendra pas long-temps.

